

Pétitions

M. HOVDEBO—LE MAINTIEN DU TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Madame le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition au nom de 158 citoyens du Canada.

A l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée, la pétition des soussignés résidents des provinces de Saskatchewan et d'Ontario qui se prévalent maintenant de leur droit de présenter un grief, déclare humblement que la suppression de l'actuel tarif du Nid-de-Corbeau entraînera de nouveaux tarifs qui vont quintupler les frais de transport selon le tarif actuel, que ces augmentations surviendront au moment même où les prix payés aux céréaliers atteignent les niveaux de 1974, que selon des calculs détaillés, un tarif égalant 5.1 fois le taux du Nid-de-Corbeau coûtera à la collectivité d'Hudson Bay \$789,700 chaque année en factures de transport du grain, montant qu'elle n'aurait pas à verser si on s'en tient aux livraisons reçues en 1980-1981, à ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir à perpétuité, comme le prescrit la loi, le tarif du Nid-de-Corbeau, et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Madame le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition au nom de 37 citoyens du Canada, dont 34 sont membres du Saskatoon Wheat Pool, tous citoyens de Melville, Invermay, Precceville et Spy Hill, par laquelle ils déclarent humblement que les agriculteurs de l'ouest du Canada ont payé 131 millions de dollars pour exporter leurs céréales pendant la campagne agricole de 1981-1982, que ces exportations ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale, que les soussignés croient que cela représente un apport équitable des agriculteurs à l'économie du Canada et que les agriculteurs de l'Ouest n'ont l'intention de payer que le tarif du Nid-de-Corbeau. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel de transport des céréales. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

[Français]

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, j'aimerais déposer une pétition.

La pétition des soussignés résidant au Canada qui se prévalent maintenant de leurs droits anciens et incontestés de présenter un grief commun dans l'assurance certaine que votre honorable Chambre y portera remède.

Déclare humblement que:

Étant donné que les fermiers de l'Ouest canadien ont payé 131 millions de dollars dans le but d'exporter leurs céréales pour l'année 1981-1982 en accord avec les taux du Nid-de-Corbeau.

Que ceci apporta une contribution de 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale du Canada.

Que, étant donné que les soussignés croient que ceci représente une juste contribution à l'économie canadienne.

Et que, étant donné que les fermiers de l'Ouest n'ont l'intention de payer qu'une fois le tarif du Nid-de-Corbeau.

A ces causes demande humblement au Parlement de maintenir le présent tarif de transport des céréales du Nid-de-Corbeau.

Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

[Traduction]

M. Simon de Jong (Regina-Est): Je vous remercie, madame le Président, de me donner l'occasion de vous présenter, ainsi qu'à la Chambre, la pétition suivante. Elle est signée par 35 citoyens canadiens provenant en majeure partie de localités comme Cut Knife, North Battleford, Adams, Grand Forks, en Saskatchewan.

Les pétitionnaires, qui veulent s'adresser à vous ainsi qu'à la Chambre, déclarent humblement que les agriculteurs de l'ouest du Canada ont payé 131 millions de dollars pour exporter leurs céréales pendant la campagne agricole 1981-1982 et que ces exportations ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale du Canada. Les soussignés sont pour la majorité des agriculteurs et ils croient que cela représente un apport équitable à l'économie canadienne. Ils veulent continuer à payer ce tarif pour le transport de leurs céréales, convaincus que cette mesure législative leur imposera un fardeau qui obligera nombre d'entre eux à abandonner leur exploitation. C'est pourquoi il vous présente cette pétition, madame le Président, et je vous remercie, de même que les pétitionnaires, d'en avoir permis la présentation.

M. Jim Fulton (Skeena): Madame le Président, j'ai moi aussi l'honneur de présenter une pétition à propos du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, pétition signée principalement par les habitants de Dawson Creek, de Pouce Coupe, de Grand Prairie et d'autres localités de cette région.

A l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée, la pétition des soussignés résidents des provinces de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, qui se prévalent maintenant de leur droit de présenter un grief commun, déclarent humblement que le remplacement du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau entraînera des coûts de transport cinq fois plus élevés que le tarif actuel et encore davantage d'ici 1990, que ces augmentations sont imposées au moment où les prix de vente des céréales sont au niveau de 1974 et que, selon des calculs détaillés, un tarif cinq fois plus élevé que celui du Nid-de-Corbeau obligera la localité de Dawson Creek à verser des paiements pour le transport des céréales de l'ordre de \$4,658,800, selon les données de la campagne agricole 1980-1981, somme qui, autrement, resterait dans l'économie locale. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif du Nid-de-Corbeau à perpétuité comme le garantit actuellement la loi et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

[Français]

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Madame le Président, j'aimerais proposer une pétition au nom de plusieurs résidents de la Saskatchewan, de Landis, Wilkie, Unity et Luseland.